

## BATIMENTS ET FOSSES D'ÉPOQUE ROMAINE À TOURNAI

Au cours des années 1974 et 1975, des travaux de fouilles ont été entrepris dans la cour d'une propriété rachetée par la R.T.T., rue de la Tête d'Or, section F, parcelle 529 f, à l'emplacement de l'ancienne imprimerie Casterman, qui avait succédé à une auberge ou relais cité au XIV<sup>e</sup> s. sous le nom de *Singe d'Or*.

Des murs du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s. en ont été dégagés ainsi qu'un vestige d'empierrement en grès de petit format ayant fait partie d'une cour ou d'un passage privé, des puits avec voie d'accès souterraine, des canalisations et un vaste dépotoir perturbé par le creusement d'une citerne au XIX<sup>e</sup> s. renfermant de la céramique du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s. (fig. 80-83).

A la profondeur de 3 m, sous une couche de remblai noir atteignant par endroits plus d'un m d'épaisseur, avec tuileaux, charbons de bois et céramique mélangée comprenant quelques rares tessons du IV<sup>e</sup> s. (*sigillata* d'Argonne) et plusieurs autres du XIII<sup>e</sup> s., dans laquelle en outre fut recueilli un petit anneau en or au jonc formé d'un triple enroulement aplati, des murs, orientés nord-est - sud-ouest et un dallage ayant fait partie de bâtiments d'époque romaine furent mis au jour (fig. 45). Ces vestiges avaient été perturbés par le creusement d'un puits médiéval, dans l'angle nord-est de la fouille, et par le muraillement d'un faux puits en briques ajourées du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> s. dont la présence avait anéanti les couches archéologiques et la jonction entre deux des parties des constructions d'époque romaine.

Celles-ci comprenaient la moitié d'un hypocauste, dans l'angle nord-ouest de la fouille, son pavement inférieur portant encore la trace d'une pilette formé d'un béton blanchâtre de 0,15 m d'épaisseur sur radier de cailloux, établi à la profondeur de 3,60 m. Il mesurait 2,20 m de largeur et ses murs épais de 0,45 m étaient revêtus d'un enduit de couleur blanchâtre; son canal de tirage, pavé de deux dalles en terre cuite, était ébrasé vers le haut renforcé de briques plates dont la disposition indiquait le départ d'un arc en anse de panier. Faisait probablement partie de cet hypocauste une construction de même largeur et de 3,70 m de longueur, dont le pavement n'a pas été retrouvé, aux murs sur fondations en épi, formés de beaux moellons liés au moyen d'un mortier de couleur blanchâtre. Grâce à un mur de refend de 0,32 m d'épaisseur, au mortier légèrement rosâtre, une pièce de 2,90 m de longueur avait été aménagée à l'intérieur de cette construction. Dans le prolongement du mur nord-ouest de celle-ci était rappliqué un mur de même épaisseur dont la présence indique que le bâtiment ne se limitait pas à la parcelle fouillée.

Quant au mur nord-est - sud-ouest, il était flanqué d'un dallage de 2,40 m de largeur reposant sur un radier de tuileaux et de cailloux dans une couche de terre noire.

A 4,20 m des murs sud-ouest - nord-est de l'hypocauste et de la construction décrite ci-dessus, furent dégagées les fondations d'un mur parallèle de 0,50 à 0,70 m d'épaisseur, avec le départ d'un mur perpendiculaire non jointif, dans l'axe du mur de refend décrit plus haut.

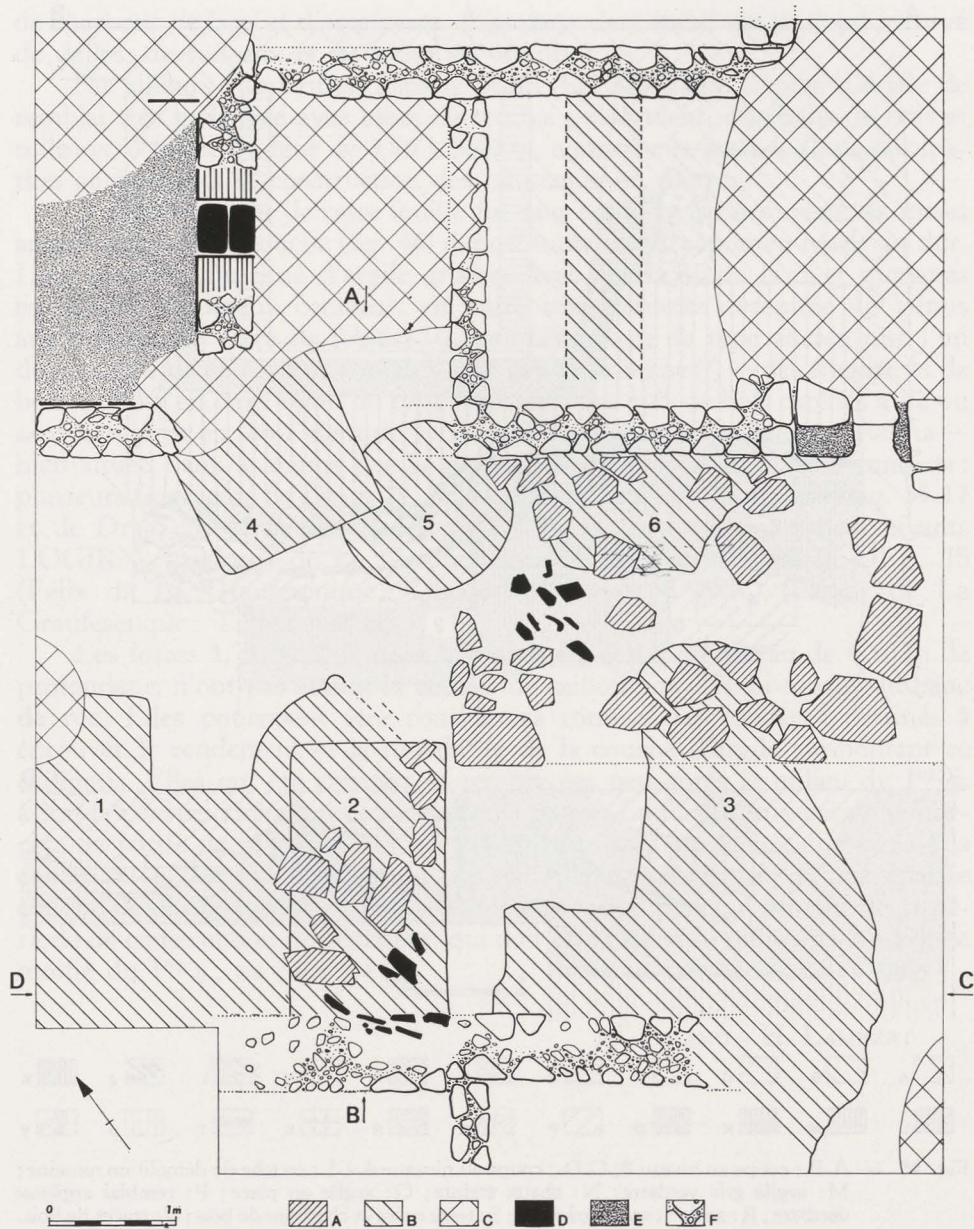


Fig. 45. — Plan de fouilles. A: dalles en pierre de Tournai; B: fosses du Ier s., D-E-F: vestiges d'époque romaine.

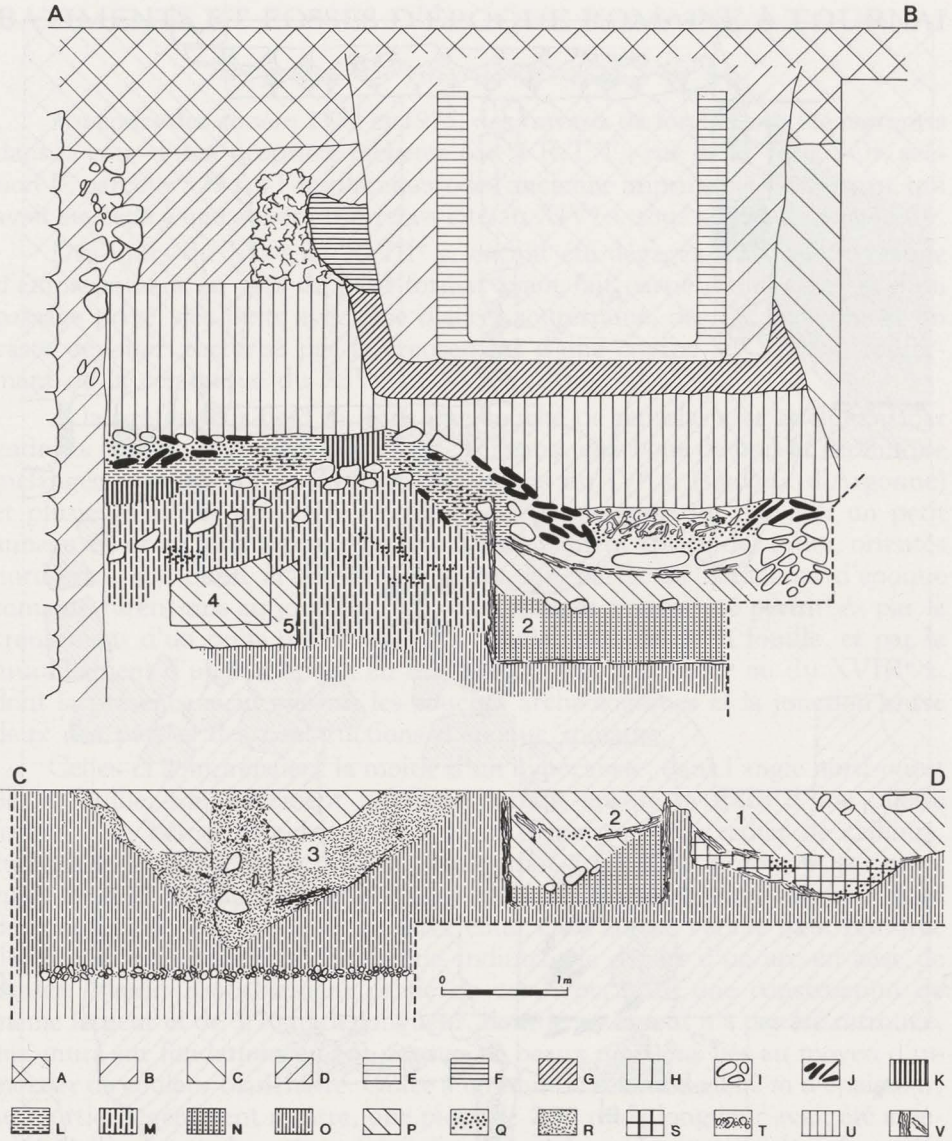


Fig. 46. — A. B.: coupe au niveau 0; C. D.: coupe au niveau -4. I-L: couche de démolition romaine; M: argile gris verdâtre; N: chaux éteinte; O: argile en place; P: remblai argileux verdâtre; R: sable et argile grisâtres; S: terre noire et charbons de bois; V: traces de bois.

L'aire réduite des bâtiments mis au jour ne nous permet pas d'affirmer qu'il y aurait eu différentes périodes de construction encore qu'entre le dallage et l'angle sud-est du bâtiment nous ayons relevé des traces de pavement en béton rose fortement perturbées, indices d'un aménagement ou d'une réfection. Après la destruction et l'abandon des bâtiments, un foyer avec couches

de charbons de bois et d'ossements d'animaux s'est établi sur un fond incurvé de dalles, de tuileaux et de blocs de torchis.

Par ailleurs l'apparition dans le profil (fig. 46) d'une couche d'argile de remblai très mélangée avec blocs de torchis pulvérulent, charbons de bois et tuileaux, à la profondeur de 3,20 à 3,40 m, constitue la preuve d'une occupation antérieure à la construction des bâtiments en pierres.

L'intérêt majeur de cette fouille fut sans conteste la découverte de fosses antérieures à cette couche (fig. 46) donc à toute construction en matériau dur. Leur remblai constitué d'argile grisâtre avec charbons de bois et quelques ossements d'animaux contenait en outre une statuette décapitée de Vénus anadyomène en terre de l'Allier<sup>(1)</sup>, une céramique de type ancien que l'un des auteurs de ce rapport a qualifiée de pré-claudienne<sup>(2)</sup> — des fragments de bols ovoïdes en *terra rubra* du type *Camulodunum* 103, de bols carénés avec ou sans moulures en *terra nigra* du type *Hofheim* 26 c et *Camulodunum* 108 Aa — bien située dans le temps par la *sigillata* faisant partie du même contexte: plusieurs fragments de Drag. 29, de la période Tibère-Néron, de Drag. 15-17 et de Drag. 16 de la période Auguste-Claude ainsi que les sigles suivants LOGIRN (Logirnus de La Graufesenque et Montans:Flaviens), OFF...IS (Félix de La Graufesenque: Claude-Vespasien), BASSIO (Bassus de La Graufesenque: Tibère-Néron).

Les fosses 1, 3, 4, 5, 6, dont le plan a été établi au niveau de 4,10 m de profondeur, n'ont pas atteint la couche de cailloux oxydés au-dessus du banc de roc. Elles pourraient être considérées comme des sondages destinés à éprouver le rendement et la rentabilité de la couche d'argile surmontant ce cailloutis. Elles ont été creusées et remblayées peu après le milieu du I<sup>er</sup> s. avant la construction de tout bâtiment en pierre. La fosse 2 aux parois renforcées en partie de planches leur est postérieure mais antérieure elle aussi à la construction des murs décrits plus haut. Elle ne renfermait qu'une épaisse couche de chaux éteinte et elle pourrait être tenue pour un témoin de la période de construction du bâtiment, qui doit être placée au milieu de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s., au plus tôt<sup>(3)</sup>.

M. AMAND - H. LAMBERT

<sup>1</sup> M. ROUVIER-JEANLIN, *XXIVe Suppl. à „Gallia”*, 1972, n° 30.

<sup>2</sup> M. AMAND, *Céramique pré-claudienne à Tournai*, *L'Ant. Class.* 28, 1959, 107-124.

<sup>3</sup> Remerciements: à MM. F. Dumont, bourgmestre de Tournai, H. Dufour, ingénieur de la ville de Tournai, G. Bourgeois, chef à la propreté publique de la ville de Tournai, Duchâtel, chef de bureau à la ville de Tournai et A. Huvenne, directeur de la R.T.T. à Tournai, nous exprimons notre gratitude pour l'aide considérable que nous avons reçue.